



FICHE DE RENSEIGNEMENTS BUVETTE

Nom commercial et dénomination sociale	
Nom du responsable	
Adresse	
Tél	
Email	
SIRET	
Code APE	
Besoins électriques (16A/220V max)	

- *La consommation électrique ne devra pas dépasser 16 ampères (220 V), soit une puissance inférieure à 3520 W.*

Indiquez vos tarifs :

	Tarif minimum	Tarif maximum
Boissons non alcoolisées		
Boissons alcoolisées		

Documents à fournir en pièces jointes :

- ☐ Descriptif de la buvette.
- ☐ Tout document jugé utile à la candidature (plaquette, photos, tarifs, formations...).

L'ensemble des éléments devra impérativement parvenir avant le 27 MARS 2026, par e-mail à :

festinderue@saintjeandevedas.fr

- *Attention ! Si votre buvette est sélectionnée : vous devrez fournir la copie de votre carte d'identité, l'extrait KBis de moins de trois mois, l'autorisation d'ouverture de débit de boissons temporaire, l'assurance responsabilité civile et professionnelle, le PV de conformité d'électricité. La commune se réserve le droit de demander tout autre document ou justificatif qu'elle jugera utile.*